



Accrochage sur un parking

Par Aka 33

Bonsoir,

Ma question concerne un accrochage auto. J'ai été malheureusement impliquée ce soir dans un accrochage sur un parking de centre commercial, donc public. Et je ne sais pas quoi faire, ni quelle suite donner. Vos avis, conseils me seront précieux, et je vous en remercie par avance si vous pouvez m'apporter une quelconque aide.

Je circulais dans ce parking, comme sur la route sur la voie de droite, normalement, très lentement. Sur ma gauche et ma droite, de chaque côté des places pour se garer, c'est un parking.

Je suis donc sur ma voie de circulation, à droite. Sur l'autre voie, à l'arrêt, à peine plus loin devant, une autre voiture, qui prend pas mal de place sur la voie, nous obligeant à serrer à droite, nous qui empruntons notre voie de droite. Il est à l'arrêt donc, droit, pas du tout oblique.

La voiture de devant moi passe tout doucement car la place pour passer est réduite. La voiture sur l'autre voie ne bouge pas. Je m'engage donc en serrant à droite également. Là le monsieur sur l'autre voie se met à reculer, en regardant derrière, sans jeter un ?il devant. Je freine et m'arrête sur le coup sur ma voie voyant cela. Le Monsieur m'emboutit: fin de portière arrière, portière avant et rétroviseur avant (électrique) et se retrouve coincé contre ma voiture. Je n'ai pas eu le temps d'utiliser l'avertisseur sonore ou klaxon. Il ravance pour se dégager, m'érafle donc à nouveau pour se dégager, en ouvrant au passage sa vitre pour me crier dessus.

Puis il s'arrête, descend, me tend sa carte en me disant je n'ai pas le temps, j'ai des enfants à aller chercher, je vous laisse ma carte: demain vous m'appelez. (Oui moi aussi justement, mais j'aurais accepté sans souci un pardon, est ce que on peut s'appeler demain s'il vous plait, mais bon....). Je prends la carte, ne laisse pas mes coordonnées qu'il ne demande pas d'ailleurs, pas du tout enclin à noter quoi que ce soit (non je n'ai pas de carte de visites moi), il a peut-être noté ma plaque ceci dit (je l'ai fait de mon côté).

Puis il prend finalement le temps de me réprimander, je cite: "tout ça pour gagner 30 secondes, vous ne pouviez pas attendre, j'avais marqué l'arrêt mis mon clignotant vous saviez bien que j'allais me garer vous pouviez me laisser passer." J'explique que non je pensais qu'il était à l'arrêt attendant quelqu'un, je ne pouvais pas deviner qu'il allait reculer (quand bien même il aurait mis son clignotant, ce que j'avoue ne pas avoir vu), d'autant qu'il aurait très bien pu avancer et se garer sur la droite avec son dit clignotant. Il me rétorque que je suis en tort je devais le laisser reculer, de toute façon il a bien vu que j'avançais c'est n'importe quoi. Je pose la question si vous avez vu que je roulais et avançais, pourquoi avez vous alors reculé?

Il met fin à la discussion, me disant que je n'ai qu'à regarder sur internet ce soir, je verrais que j'ai tort, et on en traitera demain quand je l'appellerai. Puis il part. Je suis allée regarder sa voiture, il a une petite éraflure sur le bas dans le coin de l'aile. Mais sotte que je suis je n'ai pas pris de photo, je m'en veux énormément, j'espère qu'il ne va pas tenter de me faire prendre à ma charge des dégâts que je n'aurais pas occasionnés.

Que dois je faire? Le rappeler? Ou non? Remplir un constat avec lui, ou refuser et le remplir de mon côté pour le joindre à mon assurance? Ne rien remplir? M'arranger à l'amiable (je ne suis pas sûre qu'il le souhaite, cela paraît mal engagé vu son ton)?

Je m'inquiète également du malus que cela pourrait engendrer de mon côté, je suis vraiment juste financièrement, une hausse de mon assurance me causerait tort sur le long terme. Quelqu'un pourrait-il me dire, si d'aventure vous avez l'habitude des assurances, qui semblerait être en tort, je suis sur ma voie, je roule certes doucement, je m'engage à ses côtés en suivant la voiture de devant, il se met à reculer, m'accusant de l'avoir vu mais d'avoir forcé le passage selon ses termes en fait.

Si quelqu'un peut m'apporter ses conseils, son avis sur l'assurance, les torts, ce qu'il serait mieux que je fasse, cela m'aiderait beaucoup, je vous en serais très reconnaissante, et peut-être cela m'aiderait à faire baisser mon angoisse quant aux conséquences financières; ou pas cela dit, mais au moins j'avancerai dans ma réflexion avant d'engager quoi que ce soit ou de le rappeler si tant est que je trouve le temps et l'occasion dans ma journée de travail de demain fort chargée.

Je vous remercie de m'avoir lue, et par avance d'accepter de m'aider, et vous souhaite une belle soirée!!

Aka 33

Par janus2

Bonjour,

D'après votre récit, vous n'avez aucune responsabilité dans cet accident. L'autre conducteur qui man?uvrait en marche arrière est 100% responsable.

Mais attention, vu le personnage, à bien remplir le constat amiable, constat amiable qui aurait du être rempli sur place d'ailleurs !

Faites bien attention aux cases à cocher :

Pour lui :

- 3 prenait un stationnement

- 14 reculait

- 15 empiétait sur une voie réservée à la circulation en sens inverse

Pour vous : aucune case ou si vous étiez arrêté au moment de l'accident la 1 en stationnement / à l'arrêt

Soignez également bien le croquis.